

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

DU 08.04.2019 à 19h30

SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
 - PV mot-à-mot du 17 décembre 2018
 - PV décisionnel du 17 décembre 2018
4. Informations du Bureau
5. Projet « Pimiento » :
 - Présentation du projet par la Migros
 - Questions
6. Règlement sur la gestion des déchets (modification partielle) :
 - [Présentation par le CM](#) (Annexes : [1](#) - [2](#) - [3](#))
 - [Rapport de la Cogest](#)
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail
 - Vote final
7. Réponses aux postulats :
 - 7.1. [Protéger le patrimoine de nos villages](#)
 - 7.2. [Pour un espace de rencontre intergénérationnel et interculturel](#)
8. Postulat :
 - 8.1. [Fonds de soutien au développement durable](#)
9. Interpellation :
 - 9.1. [Les Chauderets](#)
10. Informations du Conseil municipal
11. Questions
12. Divers

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M. Côme Vuille, président du CG, ouvre la séance à 19h30. Il salue toutes les personnes officielles présentes, la presse et le public et leur souhaite la bienvenue. Il relève que le CG a été convoqué le 18 mars dans le délai règlementaire. La séance et l'ordre du jour proposé par le Bureau, ont été annoncés au pilier public, sur le site internet de la commune et aux médias par le secrétariat communal. De plus une information a été publiée sur le panneau d'affichage électronique communal. **M. Côme Vuille** excuse Messieurs Eric Lattion et Pascal Schaffhauser et Madame Nathalie Baré.

Mme Maria-Encina Fracheboud, secrétaire du CG, procède à l'appel nominatif et relève la présence de 42 Conseillers généraux, le quorum est donc atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

3. Approbation des procès-verbaux :

- PV mot-à-mot du 17 décembre 2018

Le procès-verbal mot à mot est accepté à l'unanimité.

- PV décisionnel du 17 décembre 2018

Mme Nathalie Cretton pour Les Verts propose de rajouter au PV décisionnel du 17.12.2018, page 6, à la fin du cinquième paragraphe, une annotation comme suit : "Confère correctif et complément au PV du 4 février 2019".

Par 40 oui et 1 abstention le PV est accepté avec cette modification.

4. Informations du Bureau

M. Côme Vuille donne les informations du Bureau. Il n'y a plus d'interventions pendantes. La séance constitutive de la commission de deuxième lecture du plan de quartier "Collombey-Centre" s'est déroulée en date du 12 mars dernier, le président nommé est M. Thomas Birbaum.

5. Projet « Pimiento » :

- Présentation du projet par la Migros

M. Yannick Buttet pour le CM introduit en quelques mots le projet « Pimiento ».

Messieurs Michel Charbonnet (président d'Ecoserre), **Pierre Berset** (chef de projet) et **Nicolas Bagnoud** (pédologue, bureau Nivalp), présentent le projet Pimiento.

- Questions

Les conseillers généraux Nathalie Cretton, Madeleine Delarzes, Daniel Schmid, Carole Morisod, Damien Vannay, Eva Rohrbach, Alexis Gex-Fabry, Marie Métrailler, Loan Cottet, Jacques Borgeaud, Reto Kunz, Romain Gex-Fabry, Maryline Hohenauer posent différentes questions en lien avec le projet présenté et les conséquences pour notre commune.

6. Règlement sur la gestion des déchets (modification partielle) :

- Présentation par le CM (Annexes : 1 - 2 -3)

M. Sandra Cottet Parvex pour le CM présente les modifications proposées par le CM.

- Rapport de la Cogest

M. Cédric Zürcher rapporteur pour la COGEST, fait lecture du rapport de la commission de gestion. La Cogest recommande à l'unanimité d'accepter les modifications proposées aux Articles 35 et 37 du Règlement sur la gestion des déchets avec l'adaptation "responsables des ménages" au lieu de "chefs des ménages" à l'Article 35, Alinéa 1, 3 et 4.

- Entrée en matière

Après une prise de parole des chefs de groupe du PLR et des Verts, l'entrée en matière est acceptée tacitement.

- Discussion de détail

Aucune prise de parole.

- Débat final

Mme Nathalie Cretton pour les Verts demande si le règlement aura un effet rétroactif.
Mme Sandra Cottet Parvex pour le CM répond que non.

- Vote final

Les modifications proposées, soit celles du CM et de la Cogest, sont acceptées à

l'unanimité.

M. Thomas Birbaum pour le groupe PLR demande à ce que le règlement soit accepté en une seule lecture. **La lecture unique est acceptée à l'unanimité.**

7. Réponses aux postulats :

7.1. Protéger le patrimoine de nos villages

M. Alexis Turin pour le CM informe que le mandat vient d'être attribué à l'architecte-conseil, qui sera assisté de deux autres personnes. Le travail sera effectué sur deux ans et le budget sera au niveau des prix annoncés. **M. Emmanuel Gollut** remercie le CM.

7.2. Pour un espace de rencontre intergénérationnel et interculturel

Mme Natércia Knubel pour le CM étoffe la réponse négative donnée en donnant plusieurs exemples de manifestations ou actions organisées sur la commune. **M. Thomas Birbaum** n'est pas satisfait de la réponse fournie par le CM. **Mme Nathalie Cretton**, cheffe du groupe des Verts, demande l'ouverture de la discussion générale. Celle-ci est votée par 24 oui, 15 non et 2 abstentions. **Mme Carole Morisod**, pour les Verts, regrette que ce postulat ne réponde pas à l'étude du groupe PLR, que les Verts soutenaient.

8. Postulat :

8.1. Fonds de soutien au développement durable

M. Florent Morisod présente son postulat, pour le groupe des Verts. Celui-ci est combattu par les groupes PLR, PDC, UDC et par le CM. Par 5 oui, 26 non et 9 abstentions, **le postulat est refusé.** (M. Alexis Gex-Fabry est parti à la pause.)

9. Interpellation :

9.1. Les Chauderets

Mme Madeleine Delarzes pour le PSCG développe l'interpellation.

M. Alexis Turin pour le CM, répond qu'après un contact téléphonique avec le bureau de François-Xavier Marquis, les propriétaires privés ont pu trouver un accord avec l'opposant principal, le WWF. Le dossier va pouvoir trouver son épilogue procédural, à savoir la délivrance de l'autorisation de construire.

10. Informations du Conseil municipal

M. Mikaël Vieux montre des photos de la place de jeu des Neyres qui a été sécurisée.

M. Yannick Buttet donne l'information sur les nouveaux horaires de l'administration communale.

M. Yannick Buttet donne la réponse reçue de l'Etat de Vaud concernant les feux de signalisation de St-Triphon. Pour l'Etat de Vaud les feux de signalisation règlent la question de la sécurité. Comme la situation empire, le CM va l'interpeler à nouveau, en essayant d'avoir une action commune avec la commune de Monthey.

11. Questions

M. Emmanuel Gollut pour le groupe PDC, concernant les entrées d'autoroute de St-Triphon, se demande s'il ne serait pas possible d'ouvrir la discussion avec les communes de la vallée d'Illiez et celles de Bex et Ollon. Cela afin d'avoir plus d'impact auprès de l'Etat de Vaud.

M. Damien Vannay pour le groupe UDC demande une explication sur les échos entendus concernant un dépassement de budget de la future caserne des pompiers. Budget qui passerait de 6 à 10 millions. **M. Yannick Buttet** pour le CM, répond que le projet est en phase de réflexion. Il n'a pas encore été présenté au CM. Il est donc prématuré de parler de dépassement de budget.

M. David Gaillard pour le groupe PDC demande s'il serait possible d'interdire le passage de camions sur la route de Collombey-le-Grand, devant l'école des Perraires. **M. Yannick Buttet** répond que le CM va se pencher sur ce sujet en planifiant les travaux de réfection des rues de Clos-Novex et Pré-Raye qui vont bientôt commencer.

Mme Carole Morisod pour les Verts demande s'il est prévu d'installer une antenne 5G sur notre commune. **M. Yannick Buttet** répond que le CM a reçu une demande d'implantation, mais qu'ils attendent un complément d'information avant d'entrer en matière ou pas.

M. Thomas Birbaum pour le groupe PLR demande si la commune a constitué un registre contenant tous les fichiers en sa possession, en application de la LIPDA. Si ce registre est accessible. Si non, a-t-elle le projet de le faire et dans quel délai. **M. Yannick Buttet** pour le CM, répond que la commune a un registre et qu'il est public. Celui-ci a été envoyé à Me Fanti et le CM attend son retour pour avoir une critique.

12. Divers

M. Loan Cottet pour le groupe PLR remercie le CM pour les mesures prises pour sécuriser la place de jeu des Neyres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h05.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT
Côme Vuille

LA SECRETAIRE
Maria-Encina Fracheboud